
États financiers de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

30 juin 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-10

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du membre de la
Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 12 septembre 2022

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

État de la situation financière

Au 30 juin 2022

	Notes	Fonds d'administration \$	Fonds pour bourses de recherche \$	Fonds de dotation \$	2022 \$	2021 \$
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	120 682	358 600	322 827	802 109	113 940
Montant à recevoir d'autres fonds	4	63 698	194 886	–	258 584	178 767
Taxe de vente harmonisée à recevoir		891	–	–	891	1 606
		185 271	553 486	322 827	1 061 584	294 313
Placements à long terme	3	212 966	793 458	714 053	1 720 477	2 287 444
		398 237	1 346 944	1 036 880	2 782 061	2 581 757
Passif						
Créditeurs et charges à payer		10 834	–	–	10 834	14 512
Montants à verser à d'autres fonds	4	–	–	258 584	258 584	178 767
		10 834	–	258 584	269 418	193 279
Soldes de fonds						
Affectés à l'externe	6	–	1 346 944	778 296	2 125 240	1 996 332
Non affectés		387 403	–	–	387 403	392 146
		398 237	1 346 944	1 036 880	2 782 061	2 581 757

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2022

		Fonds d'administration	Fonds pour bourses de recherche	Fonds de dotation	2022	2021
Notes		\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
		150 000	–	–	150 000	–
	6	148 950	729 134	–	878 084	69 557
	6	(128 145)	(540 360)	–	(668 505)	420 248
		170 805	188 774	–	359 579	489 805
Charges						
		21	–	–	21	127
		9 123	–	–	9 123	9 371
		10 604	–	–	10 604	(10 294)
	5	150 000	–	–	150 000	–
		559	–	–	559	861
		12	–	–	12	97
		–	–	–	–	9 817
	8	–	64 375	–	64 375	62 368
		720	–	–	720	763
		171 039	64 375	–	235 414	73 110
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice						
		(234)	124 399	–	124 165	416 695
Solde des fonds, au début de l'exercice						
		392 146	1 218 036	778 296	2 388 478	1 971 783
	6	(4 509)	4 509	–	–	–
Solde des fonds, à la fin de l'exercice						
		387 403	1 346 944	778 296	2 512 643	2 388 478

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	124 165	416 695
Ajustements pour rapprocher l'excédent à la trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités d'exploitation	(825 276)	-
Gain à la cession de placements	668 505	(420 248)
Variation des gains latents sur les placements		
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	715	(135)
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(3 678)	2 185
Créditeurs et charges à payer	(35 569)	(1 503)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(1 797 500)	(59 534)
Produit net à la cession de placements	2 521 238	60 910
	723 738	1 376
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	688 169	(127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	113 940	114 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	802 109	113 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Principales méthodes comptables

a) Nature et objectifs des activités

La Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* à titre de fondation publique. En vertu des dispositions prévues à l'article 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est exonérée de l'impôt. Par conséquent, il n'y a aucune provision pour impôts sur le revenu dans ces états financiers. La Fondation a comme mission de soutenir la recherche en gouvernance d'entreprise par l'entremise des bourses Bertram et d'autres activités visant à répondre à ses objectifs.

b) Méthode comptable

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c) Comptabilité par fonds

Les produits et les charges liés aux activités d'exploitation sont présentés dans le fonds d'administration.

Les produits et les charges liés aux bourses Bertram sont présentés dans le fonds pour bourses de recherche.

Les dotations sont présentées dans le fonds de dotation. Les produits financiers gagnés au titre des ressources du fonds de dotation sont affectés à l'externe et présentés dans le fonds pour bourses de recherche.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes en caisse et de placements dans des fonds du marché monétaire portant intérêt.

e) Dons de services

Comme il est difficile de déterminer la juste valeur des dons de services faits à la Fondation, les dons de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif et les instruments à revenu fixe sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti moins la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission d'un instrument financier sont passés en charges pour les éléments réévalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière, et sont imputés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût ou au coût après amortissement.

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'externe sont comptabilisés dans le fonds qui correspond à la raison ayant motivé l'apport. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont gagnés. Les produits financiers non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

h) Devises

Les comptes libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode présentée ci-après.

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens à l'aide du taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens à l'aide du taux de change en vigueur à cette date, et les gains ou pertes de change en résultant sont inscrits dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

i) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Un montant de 771 291 \$ (2021 – 83 268 \$) dans un fonds de placement à court terme (2021 – dans un fonds du marché monétaire) portant intérêt à 2,1 % par année (2021 – 0,2 %) est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. Placements à long terme

Les placements à long terme sont composés de placements cotés sur un marché actif, conformément à la politique de placement de la Fondation et, par conséquent, ces placements sont destinés à être dotés d'un horizon perpétuel.

Le tableau qui suit présente la composition des placements à long terme à la fin de l'exercice.

	2022		2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	1 225 890	1 163 865	1 146 420	1 526 469
Actions américaines	–	–	486 299	680 075
Actions internationales	581 016	556 612	69 438	77 689
	1 806 906	1 720 477	1 702 157	2 284 233
Produits à recevoir	–	–	3 211	3 211
Total des placements à long terme	1 806 906	1 720 477	1 705 368	2 287 444

4. Montants à (verser à d'autres fonds) recevoir d'autres fonds

Les soldes des montants à (verser à d'autres fonds) recevoir d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne sont pas assujettis à des modalités particulières de remboursement.

5. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation n'a reçu aucun don (2021 – néant) de l'Institut des administrateurs de sociétés (l'« IAS »), un organisme sans but lucratif qui est le seul membre de la Fondation, destiné au fonds d'administration. La Fondation a transféré un montant de 150 000 \$ (2021 – néant) à l'IAS afin d'appuyer le programme pour les organismes sans but lucratif.

Un montant de néant était payable à l'IAS au 30 juin 2022 (30 juin 2021 – 1 817 \$).

Pendant l'exercice, l'IAS a fourni à la Fondation des services de gestion, qui comprenaient la tenue de livres, et des locaux à bureaux dont la valeur ne pouvait pas être raisonnablement estimée et, par conséquent, n'a pas été prise en compte dans les comptes de la Fondation.

6. Fonds de dotation et fonds pour bourses de recherche affecté à l'externe

Les produits financiers des dotations serviront à soutenir la recherche en matière de gouvernance par l'entremise des bourses Bertram. En 2022, la Fondation n'a reçu aucune dotation (2021 – néant).

La Fondation a accepté de soutenir les bourses Bertram en versant au fonds pour bourses de recherche un montant provenant du fonds d'administration qui correspond au moins aux produits d'intérêts gagnés sur le fonds de dotation. En 2022, le montant s'est élevé à 4 509 \$ (2021 – 26 652 \$).

7. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers

Comme pour les autres organisations, la Fondation est exposée à des risques découlant de son utilisation d'instruments financiers. La présente note décrit les objectifs, les politiques et les procédures de la Fondation relativement à la gestion de ces risques et les méthodes qu'elle applique pour les évaluer.

À moins d'avis contraire énoncé dans les présents états financiers, il n'y a pas eu de changement important relativement à l'exposition de la Fondation aux risques liés aux instruments financiers, ainsi qu'aux objectifs, aux politiques et aux processus de la Fondation pour gérer ces risques ou aux méthodes utilisées pour les évaluer par rapport aux exercices antérieurs. La direction a établi des politiques et des procédures pour gérer les risques liés aux instruments financiers dont l'objectif est de réduire au minimum toute incidence négative sur le rendement financier.

Toutefois, la direction croit que la Fondation n'est pas exposée à des risques importants liés à ses instruments financiers, qu'il s'agisse de risques de crédit, de risques de marché ou de risques de liquidité. Une brève description des évaluations de la direction au sujet de ces risques est présentée ci-dessous.

a) Objectifs, politiques et processus généraux

Il incombe au conseil d'administration et à la direction de déterminer les objectifs et les politiques de gestion des risques financiers de la Fondation, ainsi que de concevoir les processus d'exploitation qui assureront une mise en place efficace de ces objectifs et politiques. En règle générale, la Fondation évalue et surveille les risques au moyen de la préparation et de l'examen des rapports mensuels de la direction et des rapports financiers trimestriels du conseil d'administration.

b) Risque de crédit

Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fondation à un risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à long terme. La direction croit que l'exposition au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements à long terme est minime, étant donné que la Fondation détient des dépôts en trésorerie, des fonds du marché monétaire et des placements à long terme auprès d'une institution financière réputée du Canada.

c) Risque lié à la gestion des placements

La gestion de risques découle de la compréhension et de la gestion active des risques liés à toutes les facettes de l'organisme et à l'environnement opérationnel connexe. Les placements sont principalement exposés aux risques de marché, de taux d'intérêt et de change. La Fondation atténue ces risques grâce à une politique de placement qui stipule une composition de l'actif cible selon les catégories et établit les limites d'exposition des placements particuliers. La politique de placement de la Fondation comprend une combinaison de trésorerie, de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

7. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Risque de marché et de taux d'intérêt

Le risque associé aux placements est le risque associé aux titres dans lesquels les fonds sont investis. La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des conditions du marché boursier, qui sont affectées par la conjoncture économique, les conditions du marché et l'évolution des sociétés qui émettent ces titres. En règle générale, la valeur des titres du marché monétaire ou des titres à revenu fixe augmente si les taux d'intérêt sont à la baisse et elle chute si les taux d'intérêt sont à la hausse. La politique de placement de la Fondation consiste à faire des placements dans une combinaison de trésorerie, de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres, ces derniers étant privilégiés. Conformément à sa politique de placement, la Fondation a fait des placements dans des sociétés qui affichent un rendement solide, qui sont stables et qui bénéficient d'une bonne réputation dans divers secteurs. La politique de placement a été élaborée de manière à limiter l'exposition et la concentration, tout en réalisant un rendement optimal avec des tolérances raisonnables à l'égard des risques. Au 30 juin 2022, la Fondation respectait cette politique.

e) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux de change. Comme la Fondation réalise des opérations en monnaies étrangères, elle s'expose aux fluctuations des taux de change étant donné qu'elle n'utilise aucun instrument dérivé pour réduire le risque de change. La Fondation est exposée à ce risque par l'entremise de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, ainsi que de ses placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements comprennent des montants respectifs d'environ 681 473 \$ (2021 – 63 569 \$) et 630 \$ (2021 – 757 764 \$) libellés en dollars américains.

f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. L'approche de la Fondation en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'il y aura toujours un volume de liquidité suffisant pour respecter ses obligations à leur échéance. Pour ce faire, la Fondation maintient des niveaux suffisants de trésorerie en percevant des apports et en investissant une partie de ses placements en fonds encaissables du marché monétaire.

8. Programme de bourses de recherche

La Fondation a sélectionné quatre bénéficiaires pour les bourses Bertram, pour lesquels un montant total de 60 000 \$ (2021 – 60 000 \$) a été décaissé au cours de l'exercice. Les ententes de financement conclues avec la Fondation ont été signées par les universités des bénéficiaires, et ce sont ces universités qui verseront les fonds aux bénéficiaires.